

11-ÉCONOMIE GÉNÉRALE

Au 31 décembre 2015, la **masse monétaire M3** s'élevait à 653 milliards de FCFP, en hausse de 136 milliards par rapport à 2010. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts à vue (+27 %, soit 67 milliards de FCFP supplémentaires), des titres des créances négociables (+29 milliards de FCFP, inexistantes en 2010) et des comptes sur livret (+29 %, soit 27 milliards de FCFP supplémentaires). Par ailleurs, la circulation fiduciaire progresse de 39 %.

L'agrégat M1, qui représente la moitié de la composition de la masse monétaire, est en hausse depuis 2010 (+28 %). L'augmentation est plus marquée pour la circulation fiduciaire que pour les dépôts à vue sur cette période. L'agrégat M2-M1 augmente également au cours de la même période (+28 %), tiré par les comptes sur livrets. Enfin, l'agrégat M3-M2, essentiellement constitué de dépôts à termes, progresse de 22 %. L'épargne contractuelle (P1), apparue en 2002 avec la mise en place des plans d'épargne logement (PEL), est en croissance de 19 % depuis 2010, du fait de l'augmentation à la fois du nombre de PEL et des autres comptes d'épargne à régime spécial.

Outre les agrégats traditionnels des composantes de la masse monétaire M3 et de ses **contreparties**, l'analyse de la situation monétaire de la Nouvelle-Calédonie fait état d'un fort dynamisme des dépôts et des crédits enregistrés par les **établissements de crédit** et l'OPT. L'encours des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux (ECIL) a progressé de 22 % en cinq ans, pour s'établir fin décembre 2015 à 765 milliards de FCFP, dont 150 Mds placés hors zone d'émission (20 Mds sur des livrets A et bleu, 120 Mds sous forme d'assurance-vie). Dans le même temps, l'encours des crédits octroyés localement progresse de 18 %, pour atteindre un total de 727 milliards de FCFP à la fin 2015. Les **concours de caractère bancaires** octroyés aux différents agents économiques s'établissent à 1 068 milliards de FCFP, dont 472 milliards pour les entreprises (44 %), 439 milliards pour les ménages (41 %) et 106 milliards pour les collectivités locales (10 %). Les crédits accordés aux entreprises ont progressé de 17 % entre 2010 et 2015. Le financement de l'investissement représente 51 % de ces crédits. Sur cette même période, les crédits accordés aux ménages ont progressé légèrement plus vite (+21 %), les crédits à l'habitat représentant 82 % du total. Enfin, les crédits accordés aux collectivités locales et aux autres agents, presque exclusivement sous forme de crédits à l'équipement, ont doublé sur la période.

► **Masse monétaire.** Elle est répartie en agrégats monétaires selon les caractéristiques, en particulier en fonction de leur liquidité :

- M1 englobe les moyens de paiement immédiatement disponibles (circulation fiduciaire et dépôts à vue mobilisables par chèque).
- M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue rémunérés non mobilisables par chèque (livrets bancaires ordinaires, livret "A" et "B" de la Caisse d'Épargne, livrets de la Caisse Nationale d'Épargne, Comptes d'Épargne-Logement).
- M3 inclut, outre M2, les placements à terme non négociables (dépôts à terme, bons de caisse, bons d'épargne) et les placements à court terme négociables (certificat de dépôt).

► **Épargne-logement.** L'épargne-logement est un placement sur livret produisant un intérêt et qui permet d'obtenir un prêt immobilier à un taux privilégié. Ces produits d'épargne ont été mis en place en Nouvelle-Calédonie en 2002.

► **Contreparties** (monétaires). La création monétaire opérée par les banques ne se fait pas sans contrepartie. Elle n'est possible que parce que les émetteurs de monnaie ont acquis un certain nombre d'actifs, soit auprès d'agents économiques locaux, soit auprès d'agents économiques étrangers. Il est donc possible de savoir quels agents économiques ont contribué à la formation de la masse monétaire.

► **Établissements de crédit.** Voir 21.3.

► **Concours de caractère bancaire.** Les concours de caractère bancaire ou passifs financiers constituent l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédits et assimilés situés en Nouvelle-Calédonie (zone d'émission) et hors de Nouvelle-Calédonie (hors zone d'émission).

► **IEOM (Institut d'Émission d'Outre-mer).** L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna). Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue par ailleurs un rôle d'observatoire économique.

SOURCES [1] IEOM. [2] AFBNC.

VOIR AUSSI

www.ieom.fr

11.5 ACTIVITÉS MONÉTAIRES ET BANCAIRES

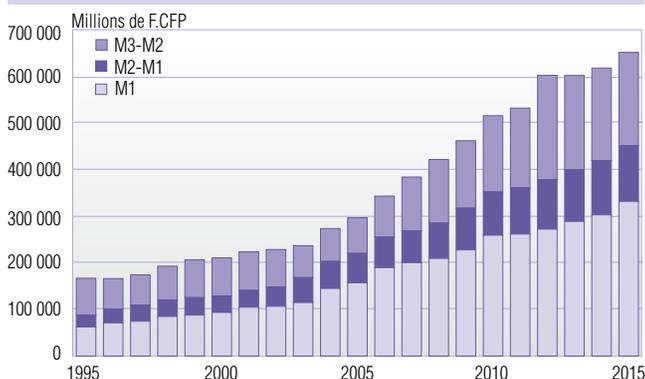
Évolution* des composantes de la masse monétaire [1]

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Circulation fiduciaire	14 666	15 931	17 351	16 069	17 363	20 411
Dépôts à vue	245 223	246 501	255 688	273 632	286 353	312 361
Total M1	259 889	262 432	273 039	289 701	303 716	332 772
Comptes sur livrets	92 529	98 942	105 583	110 420	116 325	119 150
Comptes Épargne-Logement	676	617	619	630	525	494
Total M2	353 094	361 991	379 241	400 751	420 566	452 416
Dépôts à terme	163 732	171 308	216 234	198 128	178 698	171 949
Bons	155	136	41	39	-	-
Titres de créance négociables	-	-	8 290	4 665	20 280	28 843
Masse monétaire (M3)	516 981	533 435	603 806	603 583	619 544	653 208
Épargne contractuelle (P1)	4 004	3 883	3 640	3 527	3 771	4 517
Plans d'Épargne-Logement	3 935	3 785	3 496	3 338	-	-
Autres comptes d'épargne à régime spécial	69	98	144	189	213	240

* Au 31 décembre de chaque année.

Unité : million de F.CFP

Évolution de la masse monétaire [1]



Évolution des actifs financiers par agent économique* [1]

	2005	2010	2015
Entreprises	106 275	213 520	255 514
Dépôts à vue	68 591	122 825	159 346
Placement liquide ou à court terme	36 096	89 163	95 279
Épargne à long terme	1 588	1 532	890
Ménages	226 527	326 170	403 440
Dépôts à vue	60 923	93 438	122 476
Placement liquide ou à court terme	95 421	124 287	152 390
Épargne à long terme	70 183	108 445	128 574
Autres agents	40 510	86 329	107 026
Dépôts à vue	16 512	28 961	30 540
Placement liquide ou à court terme	23 924	56 553	74 820
Épargne à long terme	74	815	1 665
Total	373 312	626 019	765 980
Dépôts à vue	146 026	245 224	312 361
Placement liquide ou à court terme	155 441	270 003	322 489
Épargne à long terme	71 845	110 792	131 129

* Au 31 décembre.

Unité : million de F.CFP

Évolution des concours de caractère bancaire par agent économique* [1]

	2005	2010	2015
Entreprises	187 530	403 490	472 383
Crédits d'exploitation	61 903	76 605	81 002
Crédits d'investissement	86 480	213 900	242 869
Crédits à la construction	37 425	101 159	136 938
Autres crédits	1 722	11 826	11 573
Ménages	229 766	362 903	439 070
Crédits à la consommation	52 233	69 219	73 797
Crédits à l'habitat	176 625	289 190	360 771
Autres crédits	908	4 494	4 502
Collectivités locales	33 549	48 228	105 589
Crédits d'exploitation	1 565	5 511	2 054
Crédits d'investissement	30 578	42 022	103 400
Crédits à l'habitat	784	358	0
Autres crédits	622	337	136
Autres agents	8 227	13 941	19 827
Créances douteuses brutes	16 338	16 545	31 529
Total concours brut	475 410	845 107	1 068 398

* Au 31 décembre.

Unité : million de F.CFP

Évolution du taux de change* [2]

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dollar américain	90,89	86,74	93,77	90,61	90,15	108,21
Dollar australien	83,21	89,34	97,14	88,21	81,44	81,68
Dollar néo-zélandais	65,33	68,72	75,96	74,52	74,52	76,01
Dollar Singapour	66,11	68,27	74,34	71,87	70,92	78,30
Vatu	0,93	0,94	1,01	0,96	0,92	0,98
Yen	1,08	1,08	1,17	0,92	0,85	0,89

* Moyenne annuelle des cours d'achat et de vente.

Unité : F.CFP